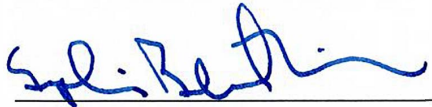


**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 171-13
VISANT LA MISE À JOUR ANNUELLE DES TARIFS**

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MARGUERITE-D'YOUVILLE, QUE :

Le 17 novembre 2021, à 20 h, un avis de motion a été donné par M. Stéphane Williams, maire de la Ville de Saint-Amable, que, lors d'une séance ultérieure, sera soumis, pour lecture et adoption, un règlement modifiant le *Règlement numéro 171 concernant la tarification de certains services* visant la mise à jour annuelle de certaines tarifications de la Municipalité régionale de comté.

Donné à Verchères, le 18 novembre 2021.



Sylvain Berthiaume
Directeur général et secrétaire-trésorier

Projet de règlement numéro 171-13